

LES VOIES ROMAINES DANS L'ESTÉREL

Bernard PRADEAU

Les voies romaines traversant l'Estérel sont au nombre de deux suivant la tradition, à savoir : **la voie romaine littorale** et **la voie de l'Estérel**. Nous en proposons deux tracés possibles, étant entendu que ces tracés sont issus de différents documents – cadastre ancien de 1826, carte des frontières de 1766, recueil d'inscriptions des bornes milliaires (I.L.N.), constat sur les lieux...–, mais il ne s'agit que de tracés possibles qui devront être confirmés par des études locales précises sur des tronçons précis.

LA VOIE ROMAINE LITTORALE

Cette voie romaine sera décomposée en plusieurs tronçons figurés sur les planches I et II ci-jointes :

Planche I

1. – De Forum Julii (Fréjus) au pont du Pédégal, en passant par la chapelle Sainte-Madeleine, le pont du Vallescure. Ce tronçon est indiqué sur le cadastre napoléonien "Ancienne voie Aurélienne". Seule une étude plus ponctuelle permettra de lever toute incertitude quant à cette voie.
2. – Du pont du Pédégal au point K de notre plan, la voie se dédouble avec toujours la mention "Ancienne voie Aurélienne" avec l'incertitude signalée ci-dessus.
3. – Du point K au pont d'Agay, en passant par le carrefour des Veysières, avec toujours la mention "Ancienne voie Aurélienne".
4. – Du pont d'Agay à la grotte de la Sainte-Baume, en passant par le "ravin du Colombier", l'"oratoire Saint-Honoré" et surtout par l'"emplacement borne milliaire" tel qu'indiqué sur le cadastre napoléonien, puis par l'"oratoire Notre-Dame" et enfin à l'ouest de la grotte de la Sainte-Baume.

Planche II

1. – Depuis l'oratoire Notre-Dame jusqu'au col de Théoule le tronçon sera précisé grâce à la toponymie locale, à savoir : "vallon d'Aurette", "pic d'Aurette", "plage d'Aurette". C'est dire si Aurélien avait laissé son empreinte locale.
2. – Du col de Théoule à Théoule la voie était directe et évitait donc le contournement par la presqu'île située au sud-est et se trouve indiquée "chemin romain dit Aurélien" sur un plan de Turin de 1690.
3. – De Théoule à La Napoule le plan de Turin permet d'atteindre la zone humide formée par les rivières de l'Argentière, de la Siagne dans le quartier des Roubines.
4. – De la Napoule au carrefour "ad Horrea" la route devait contourner la montagne Saint-Pierre puis passer par le "pont du Ruou de l'Argentière", puis par Minelle et suivait le tracé de l'actuelle RN 7 jusqu'à Mandelieu-les-Termes où devaient se trouver les magasins des Romains à "ad horrea".

LA VOIE ROMAINE DE L'ESTEREL

Le tracé de la voie sera décomposé en plusieurs tronçons figurés sur les deux planches ci-jointes :

Planche I

1. – Tronçon Forum Julii jusqu'au point A. Au sortir de la cité le *decumanus maximus* se poursuit au-delà de la porte de Rome en une voie qui passe par Bellevue jusqu'au droit de la Bastide Amic où elle rejoint la RN 7 qu'elle suit jusqu'au point A en passant par la Combe de Rome.
2. – Tronçon point A – points B et C. Au point A elle quitte la RN 7, puis, passant par le vallon situé au nord des Darboussières, elle monte sur la croupe géographique jusqu'au point C. C'est depuis les Darboussières que la grande ligne droite jusqu'à Fréjus a été construite en 1748¹. Le tronçon A – B – C a été retrouvé le 8 mars 2004 en suite de l'incendie de juillet 2003 (photos ci-contre).
3. – Tronçon C – Logis de Paris. Au point C elle ne suit pas la route actuelle mais fait un détour pour arriver au "Pas de la Louve". Ensuite elle suit la route actuelle, passant par la maison forestière des Cantonniers, puis celle du Malpey, le carrefour de l'Estarpe de Cheval pour aboutir au Logis de Paris, c'est-à-dire au carrefour actuel de la route des Adrets. Sur ce tronçon plusieurs bornes milliaires ont été retrouvées suivant les I L N.

Planche II

1. – Tronçon Logis de Paris – Pont Saint-Jean : Entre le Logis de Paris et le château de l'Estérel (Auberge de l'Estérel) elle passait peut-être un peu plus au nord pour éviter la forte déclivité du terrain, mais elle revenait au château de l'Estérel où existe encore (mais déplacé) un reste de borne milliaire dans la propriété Jourdan. Notons également l'existence à l'Auberge de l'Estérel d'une "chapelle Notre-Dame de la Rose" attestant la christianisation de l'itinéraire. Puis ensuite elle devait passer par l'ancien Pont Royal de l'Estérel². Ensuite elle suit la RN 7 par les Baraques, jouant avec le modelé du terrain passant de col en col jusqu'au pont Saint-Jean.
2. – Tronçon Pont Saint-Jean – Mandelieu-les-Termes : au pont Saint-Jean elle devait descendre au Tremblant par les vestiges actuels d'un vieux chemin qui prend naissance à l'entrée du chemin de Barbossi et qui se poursuit jusqu'au Tremblant, puis, restant au sud de la RN 7, se situait au pied de la montagne entre le pont de Vallauris et le pont du Ruou de l'Argentière tel qu'indiqué au cadastre et ceci pour éviter un deuxième pont sur l'Argentière. Elle rejoignait donc la voie littorale, puis Minelle, le rond-point des golfs, le carrefour ad Horrea.

1 Pradeau (B.), Les traversées routières de l'Estérel, projets et réalités, 3^e partie : le XVIII^e siècle (début). In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2002, 3, p. 70-88.

2 Pradeau (B.), Les traversées routières de l'Estérel, projets et réalités, 3^e partie : le XVIII^e siècle (suite et fin). In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2003, 4, p. 70-81.

La voie aurélienne de l'Estérel



Reste de la voie entre A et B
(Photo B. Pradeau, mars 2004)



Reste de la voie, peu avant d'arriver en C
(Photo B. Pradeau, mars 2004)

